



**ACCESSA.+**

**PRENEZ PART  
À LA  
NOUVELLE  
GÉNÉRATION  
DE PROGRAMMES  
DE SOUTIEN  
AUX PATIENTS**

# QUI SOMMES-NOUS?

Accessa est le gestionnaire d'une nouvelle génération de programmes de soutien aux patients (PSP) détenu à part entière par les pharmaciens propriétaires du Québec par le biais de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP).

## NOTRE MISSION

Déployer des programmes de soutien aux patients des plus accessibles, efficaces et éthiques, afin de répondre à la croissance rapide des ordonnances de médicaments de spécialité et aux besoins grandissants des patients en matière de suivis thérapeutiques complexes.



## NOTRE BUT

Démocratiser l'accès aux médicaments de spécialité pour les patients atteints de maladies chroniques ou rares, afin qu'ils puissent bénéficier d'une prise en charge globale du traitement par leur propre pharmacien, soit le professionnel de la santé qui connaît le mieux leur dossier pharmacologique.

## LA FORCE DU RÉSEAU DE PHARMACIES COMMUNAUTAIRES

- Un large réseau de quelque 1900 pharmacies communautaires partout au Québec pour un **accès dans toutes les régions**.
- Des équipes qualifiées en qui les patients ont confiance.
- Des patients qui bénéficient de la **proximité** et de l'**accessibilité** de leur pharmacien pour optimiser le traitement.



près de  
**2 000**  
points de service potentiels



Optimisez l'efficacité du traitement, guidés par Accessa



Comprendre l'intégralité du dossier pharmacologique du patient



Initier le traitement en toute sécurité



Gérer les effets secondaires de manière proactive



Favoriser l'adhésion au traitement

## Quel est le cheminement du patient?

### 1 Prescription

Un patient prend un médicament de spécialité à la suite du diagnostic d'une maladie rare, grave ou chronique.

### 2 Choix de la pharmacie par le patient

Le patient choisit son pharmacien, celui qui connaît déjà son dossier complet et en qui il a confiance. Le médecin ou le pharmacien inscrit le patient au PSP.

### 3 Accompagnement

En collaboration avec le médecin traitant, le pharmacien effectue une prise en charge globale et efficace du patient et surveille la thérapie médicamenteuse. Le pharmacien est le point de contact principal du patient dans le cadre du PSP.

### 4 Suivi de l'évolution du traitement

L'équipe de la pharmacie (pharmacien, infirmière ou ATP) documente les interventions dans la plateforme Web d'Accessa nommée CURO, afin de suivre l'évolution du traitement.

### 5 Soutien financier du patient

Le patient bénéficie d'un accompagnement personnalisé dans ses démarches auprès de ses assureurs et ses demandes de soutien financier lorsqu'applicable, afin qu'il puisse se concentrer sur son traitement.

## Comment devenir une pharmacie participante?

**Toute l'équipe de la pharmacie peut s'impliquer dans l'implantation d'Accessa au sein de la pharmacie : pharmaciens, assistants techniques (ATP) et infirmières!**

**Pour participer, rendez-vous sur [Monpharmacien.ca](http://Monpharmacien.ca) dans la section Grands dossiers/Accessa**

**Vous n'avez pas de compte pour accéder à l'espace Pharmaciens sur le site [monpharmacien.ca](http://monpharmacien.ca)?**

Créez d'abord votre compte sur l'espace Pharmaciens dans la section Réseau de la pharmacie. Demandez ensuite la clé secrète à votre pharmacien propriétaire (accessible dans son dossier membre).



**Notre équipe dévouée vous guide et vous simplifie la vie à chaque étape du processus, afin que vous puissiez vous concentrer sur vos patients.**



**Contactez-nous pour en savoir plus**

[relationspharmacies@accessa.ca](mailto:relationspharmacies@accessa.ca)  
[accessa.ca](http://accessa.ca)

[in linkedin.com/company/accessa-bsp/](https://www.linkedin.com/company/accessa-bsp/)

**(438) 800-6609**